

pourra être profitable, et qu'il sera proposé au Parlement Impérial un vote d'argent à cet effet.

Les conditions que le Gouvernement de Sa Majesté appose à cette mesure, vous seront soumises. J'appellerai en même temps votre attention au projet pour l'établissement et la disposition des Terres publiques.

Il paraît vivement à désirer, que le principe de donner au Peuple l'administration locale de ses affaires, qui est déjà en opération jusqu'à un certain point dans cette partie de la Province que l'on désignait ci-devant comme le *Haut-Canada*, y reçoive une application encore plus étendue, et que le Peuple y exerce le pouvoir de contrôler ses propres affaires locales à un plus haut degré. J'ai donné ordre de vous soumettre une mesure sur cet objet, et j'appelle vivement votre attention à l'établissement d'une forme de gouvernement qui donne au Peuple la régie de ses affaires locales pour les Districts de la Province qui ne l'ont pas encore obtenue, de nature à être satisfaisante pour le Peuple, et propre à la fois à conserver intacte la prérogative de la Couronne, et maintenir l'administration de la justice pure de tout esprit de parti et d'excitation populaire.

Pourvoir convenablement à l'éducation du Peuple est un des premiers devoirs de l'Etat, et le besoin s'en fait particulièrement sentir en cette Province d'une manière grave. L'établissement d'un système efficace, qui puisse mettre à la portée de tous les biensfaits de l'instruction, est une tâche difficile ; mais son importance immense exige qu'elle soit entreprise. Je recommande la considération de ce sujet à vos plus mûres réflexions ; et c'est avec la plus vive sollicitude que je donnerai à vos travaux toute la coopération en mon pouvoir. Si l'on trouvait impossible de concilier les divergences d'opinions, de manière à obtenir une mesure qui rencontrât l'assentiment de tous, je me flattie du moins qu'il sera pris des mesures qui auront l'effet de vous porter vers un système mieux perfectionné, et de diminuer grandement les difficultés qui pèsent maintenant sur le Peuple de cette Province, sujet à adopter ci-après les améliorations que le temps et l'expérience pourront signaler.

*Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

Les Comptes Financiers de la Province vous seront immédiatement mis sous les yeux, et je donnerai ordre que les Estimations pour le Service Public vous soient soumises sous le moindre délai possible. Je compte sur votre coopération relativement aux Mesures Financières qu'il sera de mon devoir de vous proposer, pour vous mettre en état de vous prévaloir des avantages que le Gouvernement de Sa Majesté se propose d'offrir, et pour mettre à effet les améliorations publiques qui sont considérées comme les plus vivement à désirer. Je veillerai avec soin à ce que tous les deniers que vous pourrez affecter pour ce dernier objet, soient employés avec économie et aient leur entier effet.

*Honorables Messieurs et Messieurs,*

Je me repose sur votre sagesse et votre prudence pour régler les divers importans objets qui devront nécessairement venir devant vous. Le *Canada*, uni sous une Constitution que la Législature Impériale a établie avec un désir sincère de promouvoir le bien-être de cette partie de l'Empire Britannique, ne peut manquer d'être florissant, sous des conseils sages et prudens. L'assistance généreuse que je vous ai déjà annoncée,— la détermination prise par le Gouvernement, ainsi que je suis autorisé à vous le dire, d'employer annuellement une somme considérable pour la défense militaire de la Province,—la résolution formelle arrêtée que j'ai